

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
20 MARS 2024

Nombre de Membres

En Exercice 12

Présents 08

Votants 11

OBJET : 2024\_032 DELIB

5B. VOTE DU BUDGET  
PRIMITIF 2024 POUR L'ESPACE  
D'ANIMATIONS STEPHANE  
HESSEL. 15101

EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024  
Reçu en préfecture le 11/04/2024  
Publié le  
ID : 059-265904003-20240402-11042024D55 AB-BF

L'an deux mil vingt-quatre, le deux avril à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Marie Françoise BILLIAU, Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Martine LORPHELIN, MM. Marc BEZILLE et M. Régis DEVEY

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Nicole CAMBRON donnant procuration à Mme Marie Françoise BILLIAU, Mme Marie-Josée RUHLAND donnant procuration à Mme Delphine BOULENGER et Mme Eliane ROBBE donnant procuration à Mme Martine BEURAERT.

Absent : Sébastien ROUSSELLE.

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Le Président rappelle au Conseil que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget de l'Espace d'Animations Stéphane Hessel pour l'exercice 2024 s'est tenu lors de la séance du 26 février 2024.

Le Président soumet au Conseil le Budget Primitif pour l'Espace d'Animations Stéphane Hessel au titre de l'exercice 2024 qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 160 000 € à la section de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif par chapitre comme suit :

Section de Fonctionnement		
<b>Dépenses</b>		<b>1 160 000,00 €</b>
011	Charges à caractère général	231 700,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	926 000,00 €
65	Autres charges de gestions courantes	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
68	Dotations aux provisions	800,00 €
<b>Recettes</b>		<b>1 160 000,00 €</b>
013	Atténuation de charges	191 152,68 €
70	Produits des services	120 000,00 €
74	Dotations et participations	800 700,00 €
75	Autres produits de gestion courante	100,00 €
77	Produits exceptionnels	100,00 €
002	Résultat de fonctionnement 2023 reporté	47 947,32 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Ont signé les Membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Président du C.C.A.S.,  
Joël DUYCK

  
AL DACTI N  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE MERVILLE

La secrétaire de séance  
Marion TUEUX

  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE MERVILLE

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.